

Concerné-e-s : le personnel de Les Arsouilles ASBL

Personne-s de référence : Alison GODARD

FICHE D'IDENTIFICATION DE VÉHICULE

Dans le cadre de la prise en charge, par l'employeur, de l'omnium mission personnelle (pour les KM professionnels mission), nous vous demandons de bien vouloir remplir le document ci-dessous.

A dater de septembre 2023, les indemnités kilométriques sont de :

- Les personnes possédant une omnium personnelle : 0.4280 €
- Les personnes bénéficiant de l'omnium du service : 0.40 €
- Les domiciles-lieu de travail à : 0.3424 €

ATTESTATION

Je soussigné (Nom-Prénom) :

Déclare sur l'honneur (biffer la mention inutile) :

- Détenir une assurance omnium personnelle professionnelle pour mon véhicule.
 Ne pas détenir une assurance omnium personnelle professionnelle pour mon véhicule.

Identification du véhicule :

Marque :

N° châssis :

(voir certificat d'immatriculation – identification du véhicule et caractéristiques techniques)

N° de plaque :

Date de la 1^{ère} mise en circulation :

M'engage à avertir l'employeur dès qu'il y a une modification.

Fait à Ciney, le

Signature :